

SKG/CSDE Frühlingskonferenz

Hotel Bern, Zeughausgasse 9, 3011 Bern

26 März 2024

Madame la Présidente,

Chers membres du comité directeur,

Chère Directrice du Bureau fédéral de l'Égalité, chère Sylvie Durrer,

Chers délégués cantonaux et communaux à l'égalité,

Chers représentants et représentantes de la Confédération,

Ouvrir la conférence de printemps de la Conférence suisse des délégués à l'égalité est une vivifiante responsabilité.

Certes le traitement de votre invitation a suscité quelques commentaires :

« Franchement...

Ton agenda est déjà tellement chargé...

Ça ne va pas jouer...

Laisse-nous t'excuser... »

Décidée à vous exprimer ma reconnaissance, convaincue de la pertinence de mettre en relief, la qualité de vos engagements respectifs, à titre individuel et collectif et motivée à poursuivre les différentes stratégies et actions à mener, le choix s'est imposé.

C'est donc une première pour vous, en qualité de spécialistes cantonaux et communaux de l'égalité et pour moi en qualité de

nouvelle ministre de l'égalité de nous retrouver à l'ouverture de cette conférence de printemps.

En préambule j'affirme volontiers le plaisir de partager un objectif commun :

Nous voulons que l'égalité progresse.

Les défis ne manquent pas. Ces prochains mois, nous devons répondre à des questions complexes au niveau fédéral :

- Comment permettre à toutes les personnes de vivre dignement et dans des conditions vraiment décentes ?
- Comment garantir la stabilité de notre système de prévoyance pour les générations futures ?
- Comment relever les défis du deuxième pilier ?
- Comment améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée ?
- Comment lutter contre le harcèlement dans la rue, sur la place de travail ?
- Comment progresser plus rapidement en matière d'égalité salariale ?
- Comment lutter contre la violence domestique ?

- Comment dans le cadre scolaire favoriser véritablement l'égalité des chances et des résultats ?
- Comment mieux prendre en considération le genre dans le domaine de la santé ?
- Comment prendre en considération les questions de genre en enrichissant le débat sur l'égalité entre femmes et hommes ?

Cette liste ne prétend naturellement pas à l'exhaustivité et il n'y a pas de petites causes en matière d'égalité.

FONCTION DES BUREAUX DE L'ÉGALITÉ

Dans le sillage de notre objectif commun, je ne saurais manquer de mentionner l'importance, la pertinence et l'utilité des bureaux cantonaux et communaux de l'égalité.

Avec l'adoption d'une constitution progressiste, le Jura, avec lequel j'ai un certain lien institutionnel et affectif a été le premier canton à avoir instauré un Bureau de la condition féminine, c'était en 1979.

Vingt ans plus tard, alors que j'étais présidente du Parlement, j'ai eu l'honneur (et la fierté) de signer la loi portant introduction à la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes.

Le Bureau de la condition féminine est alors devenu le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes.

Avec une base légale et un bureau ad hoc pour cadre institutionnel, les questions d'égalité ont pris nouvelle dimension.

Je concède volontiers que si j'étais fière et rassurée de compter le Bureau dans mon Département, l'essentiel consistait à pouvoir m'appuyer sur les dossiers et propositions du Bureau pour mener avec succès des dossiers au Gouvernement.

Par la suite malheureusement les programmes d'économie ont nécessité de revoir la voilure du Bureau, avec une diminution des ressources.

Alors que bien souvent vos services ou bureaux ne sont pas dotés de manière exhubérantes, votre rôle est d'autant plus significatif.

C'est là que vous entrez en scène, Mesdames et Messieurs les délégués à l'égalité. Car c'est vous qui fournissez la substance, les idées, les critiques et la vision globale indispensables à l'élaboration de nouvelles lois, de campagnes ou de projets en rapport avec l'égalité.

Vous êtes les sismographes du terrain et sans vous, il n'y aurait guère d'avancées en matière d'égalité. Et ce, tant sur le plan national que cantonal ou encore communal.

D'ailleurs, les chiffres le montrent clairement :

Sur les 128 mesures cantonales de la stratégie Égalité 2030, 111 proviennent de cantons qui disposent de bureaux de l'égalité.

---Deutsch---

Wir können also sagen: Gleichstellungsbüros sind, zusammen mit motivierten Parlamentariern, Regierungsrätinnen und NGOs, die Katalysatoren der Gleichstellungspolitik.

Und sie sind ein Symbol, gegen innen wie aussen:

Seht her, Gleichstellung ist uns wichtig. Wir setzen Zeit, Kraft und einige unserer hellsten und engagiertesten Köpfe dafür ein, um die Gleichstellung zu verwirklichen.

GLEICHSTELLUNGSSTRATEGIE 2030

An dieser Stelle darf natürlich ein *friendly Reminder* nicht fehlen:

Sprechen Sie mit den Verantwortlichen in den Exekutiven, sie sollen

noch mehr wirkungsvolle Massnahmen für die Gleichstellungsstrategie 2030 beschliessen!

Sorgen Sie dafür, dass in den Massnahmen ambitionierte Ziele festgelegt werden!

Bringen Sie sie dazu, Massnahmen umzusetzen!

Nächstes Jahr wird eine erste Bilanz über die Gleichstellungsstrategie 2030 gezogen.

Die Gleichstellungsstrategie ist ein gutes Beispiel dafür, was Gleichstellungspolitik tun soll:

- Sie wirkt auf allen föderalen Ebenen.
- Sie ermöglicht die Zusammenarbeit zwischen Bund, Kantonen und Städten, Gemeinden.
- Sie stellt Best-Practices ins Schaufenster.
- Sie legt die Basis, dass wir voneinander lernen können.

Nehmen wir zum Beispiel die Lohngleichheit:

Hier darf man schon fast von einem Schneeball | effekt sprechen:

Immer mehr Kantone und Gemeinden nehmen ihre Verantwortung

als Subventions- und Auftragsgeber aktiv wahr. Viele haben Selbstdeklarationen und/oder Kontrollen bei Auftrags- oder Geldnehmern eingeführt. Wie der Bund es schon seit 2006 macht. Und dafür haben Sie teilweise sogar eigene Organe geschaffen.

War die Revision des Gleichstellungsgesetzes genug, um die Lohngleichheit zu fördern? Ich befürchte, dass es nicht ausreichen wird. Nächstes Jahr liegt die Evaluation der Revision vor. Diese wird neue Impulse für die Gleichstellungspolitik auf nationaler Ebene geben.

WIE WIR GEMEINSAM VORWÄRTSKOMMEN

Wenn Sie in Ihrem Kanton, in Ihrer Stadt Gleichstellungsmassnahmen umsetzen,

- sei es zur Lohngleichheit,
- bei der Gewaltprävention oder
- der Aufklärung über Geschlechterstereotype,

dann machen Sie die Gleichstellungspolitik für die Öffentlichkeit fassbar.

Wir alle kennen die Herausforderung, die mit der Kommunikation über Gleichstellungspolitik verbunden ist: Nicht alle sehen den Handlungsbedarf:

- Lohnunterschiede, gibt es die überhaupt?
- Was ist mit den männlichen Opfern von häuslicher Gewalt?
- Ist der straflose Schwangerschaftsabbruch wirklich ein Fortschritt?
- Soll im Aufklärungsunterricht an der Schule auch Homosexualität thematisiert werden?
- Warum sollte man bei Mädchen Werbung für MINT-Ausbildungen machen, wenn sie gar kein Interesse daran haben?

Was wir brauchen, ist eine sachliche, aber engagierte Kommunikation zur Bedeutung von Gleichstellungspolitik.

Was wir auch brauchen, sind Zahlen.

Mit der Umsetzung der Motion Herzog auf Bundesebene und den neuen Richtlinien des Bundesrats sind wir daran, die Datenlage in Bezug auf das «Geschlecht» grundlegend zu verbessern.

Wenn wir die Realität messen und abbilden, darf das Geschlecht kein blinder Fleck sein.

Ich ermuntere Sie dazu, die vom Bund zur Verfügung gestellten Werkzeuge zur Beurteilung des Geschlechteraspekts auch in Ihrem Kanton, in Ihrer Gemeinde bekannt zu machen und so belastbare Zahlengrundlagen zu schaffen.

Zahlen helfen uns, Mehrheiten für Gleichstellungsmassnahmen zu bilden.

L'ÉGALITÉ EST NÉCESSAIRE

Chères délégués à l'égalité, chers participants et participantes

Ces mesures en faveur de l'égalité sont indispensables :

- l'égalité est le moteur de la cohésion sociale, de la diversité et du respect mutuel ;
- Elle figure dans notre constitution et si elle est une obligation légale, elle est également et c'est important de le rappeler, avant tout une plus-value pour la société et non pas une contrainte supplémentaire.

Notre objectif commun est de continuer à faire progresser l'égalité.

La Confédération dispose chaque année de 7,5 millions de francs pour soutenir des projets de promotion de l'égalité dans le monde du travail ou de prévention contre la violence.

Certains cantons font déjà usage de ces aides financières, mais ils pourraient être plus nombreux. N'hésitez pas à soumettre vos demandes. Nous comptons sur vos idées novatrices pour faire progresser l'égalité !

Un engagement complémentaire, avec nos responsabilités respectives est indispensable, car personne ne sait mieux que vous à quel point l'égalité ne va pas de soi.

C'est un travail de longue haleine, qui demande de la persévérance et beaucoup de ténacité.

Je suis impatiente de découvrir toutes les bonnes pratiques de vos cantons et communes. Et je me réjouis de renforcer la collaboration entre les différents échelons étatiques.

Dans cette optique, je souhaite organiser d'ici la fin de l'année une rencontre réunissant les membres d'exécutif chargés des questions d'égalité.

Tout le monde doit apporter sa contribution: Confédération, cantons, communes, économie, pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire – sans oublier la CSDE, bien entendu !

Et pour conclure je m'inspire volontiers des propos de Marie-Josèphe Lachat, première cheffe du bureau de la condition féminine dans le Jura ; elle mentionnait

« vouloir l'égalité c'est s'enraciner dans le féminisme pour y trouver une source, un souffle à l'action et un sens à l'action; c'est adhérer à une vision du monde qui donne fondement et assise à toute action et attitude, qui traverse tout comportement, colore toute relation, tout regard porté et toute parole dite sur l'autre »

Aujourd'hui encore l'égalité nécessite cette posture d'égard face à l'autre et à soi-même.

Je me réjouis des collaborations d'ores et déjà présentes et de celles à venir.

Et vous souhaite une conférence fructueuse !